



Déclaration préalable de l'UNSA Education

CSA-SD – Carte scolaire 1^{er} degré

30 mars 2026

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

L'UNSA Éducation souhaite, en ouverture de ce CSA-SD, exprimer ses fortes préoccupations concernant la préparation de la carte scolaire du premier degré dans les Vosges.

La contrainte qui s'impose à notre département, avec la suppression de **37 postes**, constitue un signal particulièrement inquiétant pour l'avenir du service public d'éducation sur notre territoire.

Si nous entendons l'argument de la baisse démographique, l'UNSA Éducation rappelle qu'elle ne peut justifier, à elle seule, une diminution aussi importante des moyens. Cette évolution aurait pu être mise à profit pour améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage : réduction des effectifs par classe, renforcement de l'accompagnement des élèves, soutien aux équipes.

Force est de constater que les orientations proposées aujourd'hui ne permettent pas d'aller dans ce sens.

Dans un département rural comme les Vosges, nous attirons votre attention sur la nécessité de préserver un maillage territorial équilibré. Les écoles sont des éléments essentiels de la vie locale, et leur fragilisation aurait des conséquences durables pour les élèves, les familles et les communes.

La société évolue, les élèves également. L'actualité génère de l'anxiété, les enfants ne sont pas épargnés. Cette anxiété ne s'arrête pas à la porte de l'école. Il n'est pas question de dire « c'était mieux avant », mais c'est différent. Voilà la réalité. Voilà une des raisons pour lesquelles il faut maintenir dans certaines situations le nombre d'enseignants malgré la baisse démographique.

Une majorité des fiches santé et sécurité au travail traite de risques psychosociaux. C'est aussi la réalité.

Nous manquons de médecins scolaires, de RASED complets, de remplaçants. Nous manquons aussi d'AESH. Vous-mêmes manquez d'agents au sein de la DSDEN... Un humoriste disait, il y a fort longtemps : « dites-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer ». Nous y sommes.

L'UNSA Éducation souhaite également insister sur plusieurs points de vigilance :

- **les conditions de travail des personnels**, qui risquent de continuer à se dégrader (effectifs, classes multi-niveaux, tensions sur le remplacement),
- **la capacité à répondre aux besoins de l'école inclusive**, qui nécessite des moyens humains et une organisation spécifique et adaptée,
- **le maintien des dispositifs pédagogiques** permettant de répondre à la diversité des élèves.

Dans ce contexte, l'UNSA Éducation réaffirme son attachement à un dialogue social de qualité. Nous attendons que les échanges en instance permettent d'examiner avec précision les situations locales et d'envisager des ajustements lorsque cela est nécessaire.

Nous demandons :

- une attention particulière portée aux écoles les plus fragiles,
- le maintien de conditions d'enseignement acceptables pour les enseignants et les élèves,
- des garanties sur les moyens de remplacement,
- une vigilance accrue sur l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.
- la création des PAS (pôles d'appui à la scolarité) sur des moyens autres que ceux du 1^{er} degré. Leur déploiement ne doit pas se faire aux détriments de la suppression des BIR (brigades ruralités) dont l'action doit être maintenue et préservée au sein des écoles rurales. Cela faisait partie d'une des décisions de votre prédécesseur lors de la carte scolaire de l'an dernier.

L'UNSA Éducation restera pleinement engagée pour défendre une école publique de qualité, équitable sur l'ensemble du territoire, et respectueuse des conditions de travail de ses personnels.

Nous vous remercions.